

revenu fixe, qui voudraient savoir combien de temps il leur faudra attendre encore pour bénéficier d'un peu d'aide. Que dois-je dire aux anciens combattants de ma circonscription, lorsqu'ils me demandent si quelqu'un se souvient encore d'eux?

Une autre question d'intérêt capital mérite aussi l'examen. Il s'agit de la compétence du gouvernement pour la réorganisation des ministères et des organismes. Prenons par exemple les Postes. Ça, c'est le bouquet. Depuis près de cent ans, nous avions un service postal qui livrait courrier et colis. Dans ma jeunesse, le facteur était un membre respecté de la collectivité, qui semblait au-dessus de la politique de parti et de la violence organisée. Le bureau de poste du village était souvent le lieu de réunion des petites localités dans tout le pays. Voici, monsieur l'Orateur, qu'un candidat qui n'a pas pu se faire élire chef du parti libéral a réorganisé les Postes. Pendant qu'il démolissait le système postal, il tenait de graves propos comme ceux-ci: «L'habitude de s'envoyer des lettres devient désuète. C'est une coutume du passé». Eh bien, monsieur l'Orateur, il l'a indiscutablement prouvé. C'est en effet devenu une chose du passé que d'expédier une lettre par la poste au Canada d'un individu à un autre et de la voir parvenir à destination.

Le ministre a également fermé nombre de bureaux de poste dans différents villages du pays—en fait, il en a fermé quelque 1,200—et nous a déclaré que cela économisait aux Postes quelque 2 millions de dollars par an. Par contre, nous apprenons que la Compagnie des jeunes Canadiens reçoit près de 2 millions par an pour ses dépenses. Je me demande ce qui est le plus important. Nous pourrions continuer longtemps, monsieur l'Orateur, à citer des exemples de l'efficacité du gouvernement, comme la récente réorganisation de la Commission d'assurance-chômage, mais devant le groupe assoiffé de pouvoir qui siège en face, les observations que nous pouvons faire sur l'inefficacité du gouvernement actuel ne constituent que de pénibles réminiscences.

Ce budget n'est qu'une autre paille sur le dos de l'électeur canadien. Dans les deux prochaines années, nous pouvons nous attendre à d'autres mesures similaires, et les gens commencent à être fatigués d'obtenir des excuses comme réponses. De ce côté-ci de la Chambre, nous continuerons à combattre vigoureusement la tendance du gouvernement à contrôler les institutions canadiennes et à supprimer les libertés individuelles. Il n'est pas improbable que, dans deux ans, ces mêmes électeurs décident d'annuler le mandat du gouvernement actuel et de restaurer la démocratie parlementaire dans ce pays.

[M. Scott.]

**Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway):** Monsieur l'Orateur, le présent budget me rappelle une histoire qui m'a été racontée au sujet d'un homme qui subissait un examen à la suite d'une demande d'assurance-vie. Le médecin lui avait posé les questions de routine avant de lui demander: «Avez-vous jamais été victime d'un accident grave?». L'homme répondit non. Puis le médecin le pria de se dévêtir pour l'examiner, et il s'est étonné en apercevant une très longue cicatrice sur le flanc de l'homme. «Que vous est-il arrivé?» lui demanda-t-il. «Un taureau m'a encorné», répondit l'homme. «Je croyais que vous m'aviez dit que vous n'aviez été victime d'aucun accident grave», de continuer le médecin. «C'est exact», répliqua l'homme, «le taureau l'a fait délibérément.»

Cela ressemble précisément au budget dont nous sommes saisis. De prime abord, les gens sont portés à croire qu'on n'a pu le préparer ainsi intentionnellement, que c'est un accident. D'importants groupes de citoyens ont attendu, et encore attendu avec de grands espoirs. Le gouvernement n'a cessé de leur répéter qu'il revisait la position des diverses mesures de sécurité sociale que la revision se poursuivait. Ils nous ont bombardé de lettres pour nous demander quand la revision serait terminée. Sûrement, pensaient-ils, le prochain budget contiendra des mesures pour nous aider, en attendant que la revision soit terminée et que des décisions à long terme soient prises.

Les gens ont été renversés en entendant le discours du budget du ministre. Voici quelques-uns des points qu'il a signalés—j'ai moi-même été étonnée de les entendre dans un bref passage du discours du budget. Tout ceci s'est passé en 1969: 1. Le taux de progrès économique a fléchi; 2. Le chômage a augmenté; 3. Il y a eu moins de logements construits; 4. Les taux d'intérêt ont monté; 5. La dette des consommateurs s'est accrue; 6. Les ventes de blé ont diminué; 7. Le coût de la vie a grimpé régulièrement; et 8. Les problèmes urbains ont connu une hausse comparable.

● (5.50 p.m.)

Fait renversant, le ministre a prédit que toutes ces tendances se poursuivraient en 1970, pendant une période qu'il n'a pas déterminée. Le ministre lui-même a prédit que tous ces maux iront en s'aggravant dans les prochains mois. Il parlait en connaissance de cause parce que les politiques gouvernementales ont fait en sorte de prolonger les conditions qui règnent depuis deux ans. Le budget est le résultat d'une absence totale de direction de la part du gouvernement et les Canadiens en détresse comptaient que le gouvernement prendrait le commandement.